



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 juillet 2017

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST



OPÉRATION « CIVIL'ÉTÉ 2017 » - JEUDI 13 JUILLET 2017

Les départs en vacances estivales, générateurs d'importants flux de circulation, représentent un enjeu majeur de sécurité routière. C'est pourquoi, Jean-Luc MARX, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin, a décidé de coordonner une opération de sécurité routière de grande ampleur sur l'ensemble des 18 départements de la zone (régions Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté).

L'opération « **CIVIL'ÉTÉ 2017** » se déroulera le **jeudi 13 juillet 2017 de 9h00 à 15h00** et associera la prévention des infractions mineures et la répression des infractions plus graves, génératrices d'accidents.

Dans une logique d'itinéraires et afin de sensibiliser les usagers de la route aux risques encourus lors de longs trajets, cinq aires d'autoroute ont été définies pour mener des actions de « prévention » :

- A26 : Aire de Sommesous (Marne)
- A31 : Aire de Toul - Dommartin (Meurthe-et-Moselle)
- A36 : Aire d'Ecot (Doubs)
- A6 : Aire de Venoy - Grosse Pierre (Yonne)
- A6 : Aire de Mâcon – Saint Albain (Saône-et-Loire).

Parallèlement, le contrôle des comportements des usagers de la route et des équipements des véhicules sera renforcé, notamment en aval de ces aires et sur l'ensemble des axes structurants de la zone de défense et de sécurité Est.

Plus de 920 gendarmes et policiers, en tenue ou en civil, seront mobilisés sur ce dispositif, qui s'appuieront sur d'importants moyens sérigraphiés ou non, avec notamment : 73 véhicules et 16 motos banalisés, 21 véhicules « CSA » (Contrôle Sanction Automatisé), 5 véhicules rapides d'intervention.